

Reconnaître et surveiller
les ravageurs en Bretagne



FREDON Bretagne



*La chenille
processionnaire du chêne*

Situation et évolution



La processionnaire du chêne est un ravageur qui sévit en Europe centrale et du Sud. En France, elle est présente dans beaucoup de régions, notamment en Bretagne.

Les populations évoluent par gradation, l'insecte peut ainsi pulluler trois années de suite avant de voir le nombre d'individus baisser nettement.



Comment la reconnaître ?



Adulte mâle - FREDON Bretagne

) Adulte

- Ailes antérieures grises, plus claires à la base et des bandes transversales sombres diffuses ;
- Ailes postérieures blanchâtres.



FREDON Bretagne

) Chenille

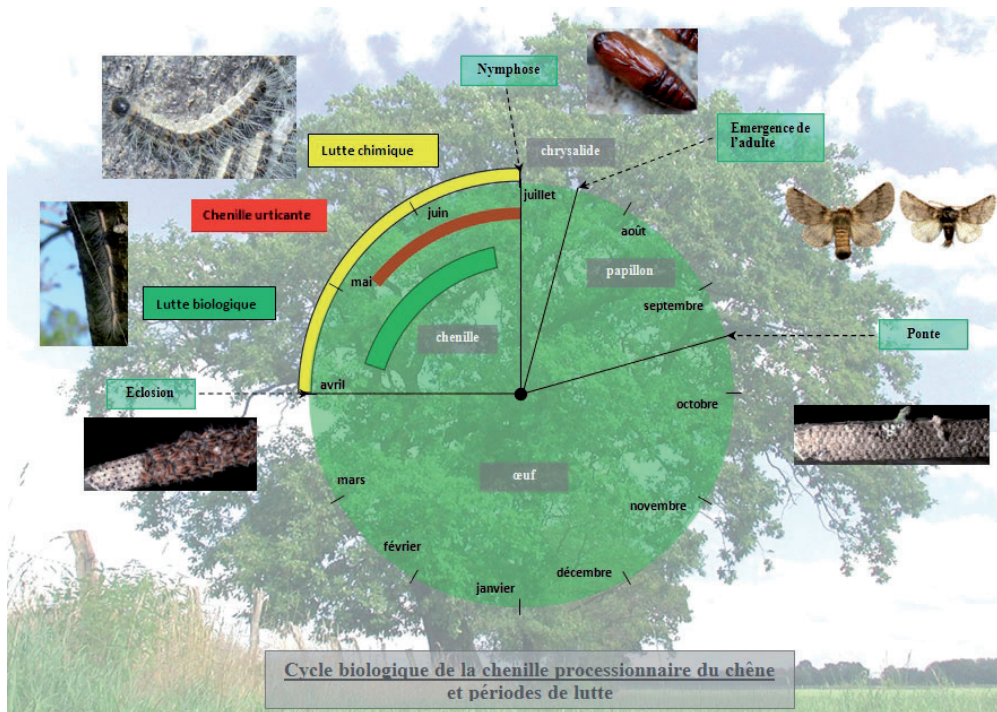
- 40 mm de longueur ;
- Gris clair, avec une bande dorsale noire.

Cycle biologique et périodes de lutte



- Nocturnes, les papillons volent au cours de l'été, de fin juillet à mi-août.
- La ponte se produit en août : les chenilles passent l'hiver sous forme d'oeufs.
- Les chenilles apparaissent en avril et se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux où elles construisent des nids après 2 à 3 mois.
- Elles s'alimentent jusqu'en juillet puis elles se nymphosent.
- Ces nids peuvent être accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage. Les adultes apparaissent 30 à 40 jours plus tard.

Cycle biologique et périodes de lutte - (suite)



Photos : FREDON Bretagne - DSF : Louis Michel Nageleisen.

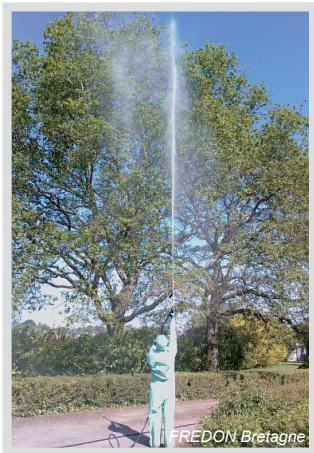
Plantes hôtes et dégâts



- De préférence dans les peuplements ouverts, clairsemés, urbanisés et en zones de lisières ou de clairières.
- **Dégâts** : consommation des feuilles mais pas des nervures. Outre l'aspect inesthétique, la défoliation peut entraîner un affaiblissement des arbres voire leur mort en cas d'attaques répétées et importantes.



Risques et moyens de lutte



) Risques :

- Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des réactions allergiques graves chez les humains et les animaux ;
- La période de risque se situe entre mai et fin juillet.

) Moyens de lutte :

- Destruction des oeufs sur l'écorce ;
- Traitement biologique préventif, à base de *Bacillus thuringiensis*. Ce traitement s'organise en avril, dès l'apparition des chenilles ;
- Destruction mécanique des nids par le feu à réaliser avec une protection maximale.

Précautions à prendre :

- ne pas toucher les chenilles, ne pas manipuler les nids.
- Informer, et surveiller particulièrement les enfants durant les périodes à risques.

La lutte individuelle n'est pas efficace, seule la lutte collective l'est réellement.



Fédération Régionale de Défense contre les
Organismes Nuisibles de Bretagne

ZA Bellevue - 5 rue Antoine de Saint-Exupéry - 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
Tél. : 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM